

## **Procès-Verbal du conseil municipal du 31 mars 2025**

---

L'an deux mille vingt-cinq, le treize février, les membres du Conseil municipal de la Commune de Le Deschaux, se sont réunis à 20 h 30 à la salle de conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 19 septembre 2024, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : Mmes Mrs KEDZIORA Sandrine. LELIEVRE Sylviane. DEJEUX Catherine. JACQUOT Patrick. VENEL Michel. CHANEL Sébastien. SCARABOTTO Isabelle. VENEL Michel. VILLET Serge. MEGARD Didier. JACQUOT Adélaïde.

Absents excusés : Mmes PRINCE Laëtitia. FAIVRE Jérôme.

Absent : Mmes. M. BELSOT Pierre. BOISSON Valérie

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Est nommé secrétaire de séance Sandrine KEDZIORA.

### **1 – Bail PROXI**

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le renouvellement du bail au 1<sup>er</sup> mai 2025 et fixe le loyer à 1031.63 €.*

### **2 – Feux tricolores**

Le maire présente le projet d'installation des feux tricolores destinés à faire ralentir les automobilistes.

Les emplacements ne sont pas encore fixés.

Coût estimatif 32 255.52 €

Des subventions seront demandées.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22 h 30.

Les Conseillers(ères) Municipaux(ales)